

LES ACTUALITES DU SECTEUR

Jaugeages et échantillonnage des eaux : le PAEA s'active pour lancer sa campagne



Le Programme d'Approvisionnement en Eau et Assainissement (PAEA), financé par la Banque Mondiale et le gouvernement Burkinabè, a tenu du 28 au 29 juillet 2020 un atelier de préparation en vue de définir les modalités de mise œuvre et organiser les campagnes de jaugeages et d'échantillonnage des eaux et l'analyse des échantillons.

Pour rappel, le PAEA vise à :

- Améliorer l'accès, la durabilité, l'efficacité et la responsabilité de la prestation de services d'approvisionnement en eau et d'assainissement en milieu urbain et rural ;
- A renforcer la base de connaissance pour la Gestion intégrée des Ressources en Eau ;
- A renforcer le capital humain pour garantir la pérennité de la prestation des services.

Pour atteindre ces objectifs l'amélioration de la connaissance et le suivi des ressources en eau de surface et souterraine est indispensable. Ainsi « Il est prévu la réalisation de campagnes de jaugeages et d'échantillonnages des eaux sur toute l'étendue du territoire sur la durée du Programme » a précisé le Coordonnateur du PAEA, Jean Mathieu BINGBOURE, permettant d'actualiser les connaissances du potentiel en eau de surface et de renforcer son suivi.

Bilan 2019 du Programme National Approvisionnement en eau potable (PN-AEP)

Le comité de revue du Programme national d'approvisionnement en eau potable (PN-AEP) a pris fin ce vendredi 24 juillet 2020.

Selon le rapport bilan du premier semestre le taux **d'exécution physique est de 42,6%** avec un taux **d'exécution financière de 30,4%**. Ces taux d'exécution sont inférieurs à ceux de la même période de l'année 2019. Cette baisse de résultats est, selon les acteurs de mise en œuvre, due entre autres à la crise sanitaire occasionnée par le COVID 19 et la situation sécuritaire de certaines localités du pays.



Filière assainissement autonome des eaux usées et excréta au Burkina Faso : vers l'élaboration d'un cadre législatif et réglementaire adapté

Le Ministère de l'Eau et de l'Assainissement (MEA) à travers la Direction Générale de l'Assainissement (DGA) a tenu le mercredi 27 mai 2020, par visioconférence, un atelier sur le démarrage d'une étude visant le renforcement du cadre législatif et réglementaire de la filière assainissement des eaux usées et excréta au Burkina Faso. Les acteurs clés étaient invités à participer au processus d'élaboration de l'étude, à mettre à la disposition du consultant toute documentation pertinente permettant de renforcer le cadre législatif et réglementaire et à donner leurs suggestions pour un bon cadrage de la mission.

Mise en œuvre du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES), Volet Eau et Assainissement

Le Discours sur la Situation de la Nation (DSN), prononcé par le Premier Ministre le 19 mai 2020, a décliné les acquis dans la mise œuvre de Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) par les différents départements ministériels de 2016 à fin 2019. Ainsi, suite à la mise en œuvre volet Eau et Assainissement (PNDES'EA), dont le Ministère de l'eau et de l'assainissement a la charge, on constate :

- Dans le domaine de l'Approvisionnement en Eau Potable (AEP), les réalisations et réhabilitations d'infrastructures ont permis d'atteindre un taux d'accès national à l'eau potable de 75,4% soit 68% en milieu rural et 92,9% en milieu urbain et un taux d'équipement des écoles en points d'eau modernes de 50,9% ;
- Dans le domaine de l'assainissement, les réalisations participent à un taux d'accès national à l'assainissement de 23,6% soit 17,6% en milieu rural et 38,4% en milieu urbain et un taux d'équipement des écoles en latrines de 74,8%. Dans les centres de santé le taux d'équipement en latrines est de 84,7% ;
- Pour la mobilisation des ressources en eau, 9 nouveaux barrages ont été construits et 24 ont été réhabilités. Tandis que plusieurs études sont en cours ou finalisées pour la réalisation de 5 barrages multi-usages.

LES ACTUALITES DES MEMBRES

Réunion trimestrielle de WaterAid et ses partenaires



Le 22 juillet 2020 une rencontre de suivi-évaluation des projets et programmes a été organisée par WaterAid, conviant l'ensemble de ses partenaires. Cette réunion a permis de faire le bilan (progrès et défis) de mise en œuvre des projets du premier trimestre de l'année fiscale 2020/21 face au contexte particulier dû à la COVID 19 afin de réajuster la planification (activités et budgets) des projets pour le deuxième trimestre de l'année.

Atelier sur la gestion des pompes à motricité humaine (PMH) dans la communauté de communes du Bam (CC-Bam)

Tenu le jeudi 16 juillet 2019 à Kongoussi, cet atelier s'inscrivait dans le cadre de la mise en œuvre des activités du programme de coopération Seine-Maritime/Bam, notamment le projet de réhabilitation et de renforcement de la gestion des PMH dans la CC-Bam. En plus de contribuer à la réhabilitation des PMH dans les communes du Bam, le projet vise à renforcer la gestion des PMH dans la CC-Bam à travers la réflexion et la proposition de stratégie de gestion tirant expérience de la mise en œuvre de la Réforme. L'atelier visait principalement à :



- Échanger sur la gestion actuelle des PMH dans les communes du Bam afin de faire ressortir les difficultés rencontrées ;
- Faire des propositions pour améliorer la gestion des PMH dans le Bam.

Cet atelier organisé en collaboration avec la DREA-CN et l'appui technique de l'ACDIL était à l'intention des acteurs impliqués dans la fourniture des services publics d'eau potable dans les communes du Bam (autorités communales, services AEPA des communes/points focaux et maintenanciers). Elle a également connu la participation de la Direction de la CC-Bam, l'Ambassade de France au Burkina, les ONGs, les Projets et Programmes.

Session ordinaire 2020 du Comité de Bassin de l'agence de l'eau du Nakanbé



L'Agence de l'Eau du Nakanbé (AEN) a tenu du 15 au 16 juin à Koudougou, la session ordinaire 2020 de son Comité de Bassin.

Présidée par Monsieur GUIRE Marcel, Président du Comité de Bassin (CB), les membres du CB et les observateurs ont procédé à la clôture des activités et compte de gestion 2019 et approuvé le programme et budget des activités 2020.

En outre, les membres du Comité de Bassin représentant l'Etat ayant récemment quittés l'espace de compétence du Nakanbé ou leur fonction administrative au sein de leur ministère de tutelle seront remplacés par leurs successeurs.

Session ordinaire du Comité de Bassin de l'agence de Mouhoun

L'Agence de l'Eau du Mouhoun a tenu le 04 juin 2020 à Koudougou la session ordinaire de son Comité de Bassin. Tenue sous la présidence de M. Bernard BEBA, Président du Comité de Bassin (PCB), la session a permis, entre autre, de :



- Présenter les résultats de la commission d'octroi de subvention ;
- Faire un zoom sur le processus d'élaboration du SAGE Samendeni-Sourou.

Les subventions devront permettre d'une part, aux Services Polices de l'Eau de mener des actions pour le respect de la réglementation en matière d'eau et d'autre part, de mettre en place des Comités d'Usagers de l'Eau au niveau de quatre retenues d'eau dans les régions du Centre-Ouest (barrage de Paologo) et de la Boucle du Mouhoun (barrages de Fara, Vy et Yaramoko).

Mise en service d'un système d'AEP Multi-villages dans la commune de Diébougou



Le vendredi 15 mai 2020 a eu lieu la réception technique de l'adduction d'eau potable multi villages "bapla" (commune de Diébougou).

Ce résultat est le fruit du voyage d'études et d'amitié effectué en Europe (sept-oct 2018) par le Maire Alphonse SOMDA et son service technique en charge de l'eau

et du comité de jumelage. La commune se félicite de l'appui de la coopération décentralisée française, principal financeur (par un groupement de nombreuses collectivités), également de l'accompagnement du PEA GIZ pour la mobilisation du financement et la DREA Sud-ouest et DPEA BGB pour l'appui technique dans la mise en œuvre du projet.

À la suite de la réception technique de l'AEP Multi villages Bapla1, une mission de l'ONEA central, le projet 4R et le Service Technique Municipal eau et assainissement ont réceptionné 04 forages à gros débit réalisés par 4R sur financement de la Banque de développement de la république fédérale d'Allemagne (KfW) dans les localités de Vokoum, Yaoteon, secteurs 2 et 6. Ces gros diamètres vont servir à renforcer le réseau urbain de Diébougou géré en affermage par l'ONEA.

Le musée de l'eau devient dorénavant le musée mondial de l'eau



Depuis plusieurs mois, le Musée de l'Eau de Loumbila se prépare à sa délocalisation sur son site définitif situé entre les communes de Loumbila et de Saaba. Ce nouveau site d'une superficie de 10 hectares sera un espace à vocation multiples dans son aménagement : vitrines thématiques, espace pour enfants/jeunes, art mural, cadre de réunions, de formations, des ateliers, des résidences de création et d'apprentissage... Plus d'infos sur la page [Facebook](#) du Musée de l'eau.

LES ACTUALITES DU RESEAU

Session de renforcement des capacités des membres du Comité de Bassin (CB) et du Conseil d'Administration (CA) de l'Agence de l'eau du Nakanbé (AEN)



Cette session s'est tenue le 16 juin 2020 à Koudougou et par visio-conférence. Elle a permis d'informer les membres du Comité de Bassin (CB) AEN du fonctionnement du CB de l'Agence de l'Eau française Loire Bretagne (AELB) et de l'implication des membres du CB AELB dans l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre des Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). La participation du réseau ACTEA s'est traduite par la présentation de ses objectifs, activités et perspectives et donc son intérêt à créer des synergies d'actions et de collaborations entre les thématiques GIRE et EAH.

▬ Voir le [compte-rendu de la formation](#) et la [présentation d'ACTEA](#).

Prochains rendez-vous

Les dates, lieux et thématiques des rencontres et autres cadres d'échanges organisés par le réseau ACTEA seront très prochainement diffusés sur notre page [Facebook](#) et notre [site web](#).

PARTAGES D'INFORMATION

Partage d'expériences

Le réseau ACTEA souhaite valoriser et partager l'information sur des projets innovants mis en œuvre sur le territoire burkinabè. Nous vous invitons à découvrir 2 projets via les fiches « **partage d'expérience** ».

Partage #6 :

Depuis le début de l'année 2019 et dans le cadre de la coopération Seine-Maritime/CC-Bam, un Projet d'amélioration de la gestion de l'eau et la promotion de l'assainissement est mis en œuvre dans le Bam. Prévu pour une période de 2 ans, les activités prévues s'articulent autour de deux volets à savoir :

- L'accès à l'eau potable : réalisations/renforcements d'AEPS ;
- L'amélioration de l'assainissement : réalisations/réhabilitations de latrines familiales et publiques.



Partage d'expérience #7 :

Le projet « Sanya ka Yiriwa » a démarré officiellement en Juin 2018, pour une période d'un an. Le projet est né de la volonté de l'association KYNAROU de mener des actions au Burkina Faso. Il est le fruit d'un processus d'études lancé par KYNAROU en 2016 et d'une collaboration avec l'association Burkinabé SEEPAT. Les principaux objectifs/activités du projet sont :

- Améliorer les taux et les conditions d'accès à l'eau potable à travers la réalisation/réhabilitation de PMH ;
- Améliorer les conditions d'hygiène et d'assainissement à travers la réalisation de latrines familiales ;
- Renforcer les capacités des acteurs du domaine AEPHA à travers des sensibilisations/formations.



Pour plus d'infos cliquez sur www.actea.org/veille-et-partage-de-linformation/

Regard sur... La Contribution Financière en matière d'eau (CFE) au Burkina Faso : un bel exemple en Afrique.

Le principe de la Contribution Financière en matière d'Eau a été adopté en 2001, dans la loi d'orientation relative à la gestion de l'eau. La loi sur la CFE en 2009 et son décret d'application de 2011 en définissent les modalités. Cette contribution comprend :

- la taxe de prélèvement sur l'eau brute (sont exonérés de toutes taxes les prélèvements de l'eau brute pour les usages domestiques nécessaires : 100 litres d'eau par personne et par jour);
- la taxe de modification du régime de l'eau ;
- la taxe de pollution de l'eau.

Aujourd'hui, seul le volet prélèvement des usages domestiques, BTP et miniers de la taxe de prélèvement sur l'eau brute est prélevé.

Au travers de cette ressource financière, les Agences de l'Eau protègent les ressources en eau en finançant les activités d'aménagements, de gestion et de protection des ressources en eau de son espace.

Pour plus d'infos cliquez sur :

https://www.facebook.com/pg/Hydro-Burkina-105698717612568/posts/?ref=page_internal

Faites vivre le réseau ACTEA !

Cette newsletter a été conçue pour vous tenir régulièrement informés de l'actualité du secteur. Elle ne demande qu'à être enrichie par vos contributions.

N'hésitez pas à nous faire part de toute information susceptible d'intéresser les membres du réseau !

Contact :

Au Burkina, Justin Bayili : reseau.actea@gmail.com

En France, Perrine Bouteloup : bouteloup@pseau.org

Retrouvez-nous aussi sur notre site www.actea.org/ ou  [ACTEA-Burkina](https://www.facebook.com/ACTEA-Burkina) !

Le réseau ACTEA est co-animé par le pS-Eau en France et l'ACDIL au Burkina Faso.



Le réseau ACTEA bénéficie de l'appui financier de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et de l'Agence française de développement.

